



COMMISSION MÉDICALE

Rapport d'activité 2020 et synthèse de l'olympiade

L'année 2020 restera certainement dans toutes les mémoires comme la première d'un autre monde que celui où nous vivions habituellement. Nous aurons été bousculés par la maladie COVID et ses conséquences à tous les niveaux : depuis cette lutte antivirale mondiale qui paraît parfois exagérée compte tenu du taux de mortalité réel, en passant par la catastrophe économique sous-jacente où certains pays s'en sortent mieux que d'autres et ce cortège de mesures administratives qui réduisent indéniablement nos libertés et dont la justification n'est pas toujours évidente de prime abord, sans oublier la perception que nous avons tous de nos valeurs, de notre modèle social et de notre modèle d'organisation qui a été précipité dans ses limites et dont il est bien difficile de savoir si c'est à nous de nous adapter à notre « organisation administrative » ou le contraire, toute notre vie, personnelle ou professionnelle a été modifiée !

Alors que dire de nos loisirs et de nos activités physiques et sportives ?

La FFVL a été impactée à tous les niveaux comme toutes les organisations sportives : diffusion de messages sécuritaires, organisation du premier puis des autres confinements dans le respect des règles édictées par nos tutelles, pour ne citer que ces deux chapitres, sans oublier l'annulation de la plupart des championnats internationaux et des épreuves françaises ! Pour autant, grâce à notre mutation déjà initiée antérieurement, notre Fédération a su s'adapter, se réinventer et, au final, semer les graines qui vont permettre de rebondir dans l'avenir quelle que soit l'issue de cette crise.

Alors au plan médical me direz-vous ?

Il faut bien avoir à l'esprit que nos médecins, chacun dans leur spécialité et leur zone géographique se sont tout d'abord concentrés sur leur participation aux soins COVID, ce qui a limité nos disponibilités et nous a incités à aller à l'essentiel tout en restant pertinents pour essayer de ne pas ajouter de complexité tant aux licenciés qu'au sportifs listés par la DTN et le ministère des Sports. Nous ne pouvons que remercier notre secrétariat fédéral qui nous a admirablement secondés en prenant en charge au maximum de ses possibilités les affaires courantes.

Les rôles régaliens se sont donc poursuivis avec, pour notre médecin des équipes de France, la charge supplémentaire de la gestion des sportifs COVID +, au moment de la maladie ainsi qu'en sortie : les risques cardiaques et pulmonaires sont peu évalués à long terme et peuvent être sévères.

En ce qui concerne la surveillance médicale réglementaire (SMR), notre médecin de la SMR a pu, avec Claude du secrétariat, remplir toutes les obligations nécessaires pour que nos champions restent « aptes » et bien évalués après chaque confinement COVID ou non.

À notre niveau nous avons tout d'abord maintenu et remis à jour continuellement les connaissances COVID nécessaires pour toutes nos activités et nos différentes missions régaliennes. Bien entendu nous avons aidé, par nos connaissances spécifiques, toutes les instances qui le souhaitaient, pour optimiser nos organisations sur le plan sanitaire, qu'il s'agisse de clubs, CDVL, ligues ou Comité directeur.

S'agissant de nos deux populations un peu spécifiques, nos handis et nos dérogations, nous avons, certes avec un retard quasi constant, compte tenu de nos activités de soins qui restaient prioritaires, répondu à un maximum de dossiers positivement.

Certains dossiers, parfois simples en apparence mais très complexes au plan réglementaire comme l'accès à la compétition ou aux qualifications « biplace » dans nos populations particulières n'ont pas toujours eu d'issue mais nous poursuivons nos avancées en 2021 pour tous ces cas « difficiles ».

Au niveau des handis, un effort particulier doit être réalisé de notre part pour simplifier au maximum les démarches mais en parallèle nos amis handis doivent réaliser, comme tout un chacun, les bilans médicaux à intervalles réguliers et répondre au « QS » ce fameux questionnaire en ligne. Aujourd'hui une part non négligeable d'entre eux n'effectue aucune démarche ce qui n'est pas conforme au règlement médical, exposant ces pilotes et sportifs à un problème de mise en œuvre des assurances en cas d'accident.

Nous avons déjà commencé à identifier tous les sportifs qui prennent une licence handi pour ensuite les « sonder » et les aider avec bienveillance à effectuer les démarches annuelles nécessaires.

Tout cela rejoint notre processus dérogatoire dont on connaît le succès plus pour nos pilotes qui ont eu un accident soit traumatique soit médical (cardiaque, AVC, diabète, etc.). Notre expérience qui s'enrichit chaque année permet au plus grand nombre de revoler, souvent au prix d'un encadrement spécifique, d'un passage de quelques heures en école ou d'un suivi « club » et parfois d'une aide matérielle d'adaptation et d'un suivi sur un ou deux ans la plupart du temps.

Chez cette population antérieurement valide et parfois qui rebascule chez les valides, notre processus a démontré son « efficacité bienveillante ».

Certes ce processus est chronophage tant pour le pilote que pour notre commission mais savoir que nous faisons voler toute cette population est une satisfaction partagée et une « pile d'énergie positive » pour toute notre fédération.

Cette année 2021 devrait voir l'épidémie actuelle reculer mais, comme pour toutes les pandémies d'envergure, la crainte des mutations parfois sévères ou atteignant les plus jeunes devrait durer en tant que pandémie, jusqu'au troisième trimestre dans notre pays, probablement grâce au vaccin dont on ne discutera pas la pertinence : tout est en effet, une question de rapport risque -bénéfice. Restera à gérer la pandémie de façon concertée au plan international et cela risque d'être un peu plus long. Faudra-t-il se revacciner régulièrement comme contre la grippe (du fait des mutations et de l'épuisement immunitaire), nul ne peut le prédire aujourd'hui où l'on cherche à immuniser les plus faibles et à réduire la transmission des porteurs asymptomatiques (sept à dix jours, de J0 de la maladie moins trois jours, à J 7 de la maladie dans la forme habituelle actuellement). L'inconnue actuelle, au moment où nous écrivons ces lignes, est de déterminer si la vaccination va permettre de se créer une immunité de surface permettant de ne plus transmettre la maladie. Ce serait une très belle nouvelle pour inciter nos plus jeunes à la vaccination et leur redonner une vie plus harmonieuse.

À notre niveau, pour 2021, nous sommes dans les *starting blocks* pour affiner de nouveaux protocoles sanitaires, intégrer les certificats de vaccination, organiser des dépistages si nécessaire.

Nous allons poursuivre notre dématérialisation avec un dispositif de téléconsultations au standard CNIL médical qui va nous permettre de démultiplier nos actions, notamment pour des appuis techniques de nos entraîneurs ou kinésithérapeutes lorsque les déplacements reprendront ou même tout simplement pour aider un groupe de compétiteurs en déplacement.

Nous allons également revisiter et simplifier notre règlement médical FFVL pour le rendre plus adapté aux nouvelles pratiques et surtout le rendre très accessible à tous.

Nous allons poursuivre notre suivi de cette nouvelle cause nationale qu'est le Sport Santé avec ses deux versions, le Sport sur Prescription dans le cadre des affections de longue durée avec le Sport Adapté en cas de handicap, et le Sport SANTE en Prévention Primaire c'est-à-dire les 40 A 45 minutes d'activité physique quotidienne, d'entraînement cardiaque et la lutte contre la sédentarité c'est-à-dire 3 minutes d'activité non assise toutes les heures au mieux et au maximum toutes les deux heures.

Enfin nous allons, bien entendu , accompagner nos sportifs compétiteurs inscrits sur les listes ministérielles comme chaque année, en proposant dès que l'activité reviendra, un accompagnement médicalisée sur la performance.

Bref une année 2021 bien chargée !

Bonne année à tous, nous vous souhaitons à la fois la santé et la reprise de nos activités sans oublier nos « troisièmes mi-temps ».

Prenez soins de vous, des vôtres... et de tous ceux qui vous entourent et le nécessitent.

François Duchesne de Lamotte
Président de la commission Médicale